

Désignez votre bâtiment préféré (5/10)

De la souplesse pour jouer avec les arbres

Dans le quartier de la Concorde, la densification est à l'œuvre. Le bureau Jaccaud Spicher a réalisé deux immeubles sur un site construit, tout en conservant le parc.

TdG Prix d'architecture

La Tribune de Genève invite les lecteurs à participer à un Prix d'architecture. Dix bâtiments seront présentés dans nos pages jusqu'au 11 octobre, à raison de trois fois par semaine (lundi, mercredi, samedi). Le sondage sera ouvert du 11 octobre au 24 octobre. Le prix sera remis le 17 novembre. Tous les articles de cette opération et le sondage sont accessibles sur: www.tdg.ch/geneve/archi

Christian Bernet Texte
Steeve Iuncker-Gomez Photos

Une table à dessin, couverte d'esquisses et de crayons, devant une baie vitrée qui s'ouvre sur un parc. Des illustratrices occupent cette arcade du rez-de-chaussée. «Quand j'ai vu cet arbre, j'ai su que je voulais m'installer là pour travailler», dit l'une des dessinatrices. Elle ne l'a pas regretté. Le lieu est tranquille, et il y a justement ce grand pin qui se dresse devant elle.

Nous sommes à l'avenue Henri-Golay, dans le quartier de la Concorde, à cheval sur les communes de Genève et de Vernier. On a construit ici des jardins familiaux dans les années 20, puis des maisons ouvrières. Il y a une douzaine d'années, on décide de densifier le quartier.

La Fondation Émile-Dupont, qui gère des logements sociaux, lance un concours pour construire sur une parcelle longiligne de 180 mètres sur 30. Il s'agit de démolir deux petits immeubles séparés par un parc. Et de reconstruire plus dense. Le bureau Jaccaud Spicher remporte le concours.

«Nous avons dessiné deux bâtiments sur les traces des anciens, mais un peu plus épais afin de préserver le parc au milieu, explique Jean-Paul Jaccaud. Si l'on avait proposé une barre étroite, elle aurait occupé toute la parcelle.» Le projet est facilité par le fait qu'aucun parking n'est à réaliser (il sera centralisé dans le voisinage), ce qui évite des trémies d'accès toujours très gourmandes en espace.

Les deux immeubles sont resserrés au milieu, comme un noeud papillon. «Cela offre un maximum de situations d'angles pour les logements et permet d'obtenir la densité demandée sans empiéter sur le parc qui est lieu très apprécié des gens du quartier», explique l'architecte.

Rue piétonne à venir

De par cette forme, les façades sont ainsi pliées vers l'intérieur plutôt que d'être alignées au cordeau, créant ainsi un espace sur la rue. «Les habitants ont souhaité qu'elle soit piétonne et plantée d'arbres, raison pour laquelle les immeubles se mettent un peu en retrait, poursuit l'architecte.» Cette piétonnisation n'aura toute-



L'une des arcades, occupée par des illustratrices, donne sur le parc qui a été conservé entre les deux immeubles. En bas, l'architecte Jean-Paul Jaccaud, dans la cage d'escalier.

fois lieu qu'une fois les chantiers du voisinage achevés dans quelques années. Les aménage-

Fiche technique

Lieu: avenue Henri-Golay 21-27, Genève

Architectes: Jaccaud Spicher Architectes

Maître d'ouvrage: Fondation HBM Émile-Dupont

Année de construction: 2018

Nombre de logements: 84 logements HBM (habitation bon marché).

ments actuels sont ainsi temporaires.

Les immeubles comportent des arcades au rez-de-chaussée, qu'occupe notamment un café, et s'élèvent sur quatre étages. Les façades sont rythmées par des bandeaux horizontaux relevés par des minces corniches, créant une douce modénature.

À chaque angle s'ouvrent des balcons dont les garde-corps sont ponctués d'une balustrade métallique, ce qui permet de s'accouder en regardant dehors. Un confort que bien des architectes oublient d'offrir. «Bien que ce soit des logements sociaux, nous avons voulu offrir des façades de qualité. Il faut

être fier de rentrer chez soi», relève Jean-Paul Jaccaud.

Chêne et terrazzo

Chaque immeuble dispose d'une entrée généreuse, agrémentée d'un banc. Derrière une vitre, on devine la buanderie ainsi que le local à poussettes qui s'ouvrent ainsi sur cet espace. Ce dernier donne accès à deux allées et aux cages d'escalier. Celles-ci profitent de l'épaisseur de l'immeuble pour s'écarter et former ainsi un grand espace triangulaire qui s'élève jusqu'au sommet de l'immeuble couronné par une verrière.

L'espace est ma foi plutôt im-

pressionnant, relevé par des matériaux de qualité. Les portes sont en chêne, tout comme la main courante de la balustrade et les sols sont en terrazzo. «Il a fallu compter au plus serré dans tous les postes du budget pour offrir ces prestations, mais nous y tenions.»

L'immeuble dispose enfin, à l'arrière, d'un garage à vélos, plutôt gigantesque. «Une partie pourrait être convertible si les besoins se faisaient sentir à l'avenir.» Il y a en tout cas de la place pour bricoler son deux-roues.

Entre les deux immeubles, le parc. Son aménagement a été conçu par un bureau partenaire.

«Nous ne voulions pas d'un espace trop programmé», explique Jean-Paul Jaccaud. Il n'y a ni balançoire ni bac à sable, mais quelques gros troncs écorcés sur lesquels on peut crapahuter. Les arbres, eux, sont grands, ils étaient déjà là. On n'y trouve pas de gazon non plus, mais des herbes de prairies, un peu folles. Elles ont l'avantage de bien pousser sur les bandes de sols durs qu'imposent les pompiers autour de chaque immeuble. Et elles sont plus inspirantes à dessiner.

Cette opération est réalisée en partenariat avec le Département du territoire